

Boutades

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **24 (1886)**

Heft 43

PDF erstellt am: **15.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-189475>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

tenant, et, après la cinquième partie, toujours battu, mais toujours content, il connaissait, à force de monosyllabes arrachés à Morel, toute l'histoire militaire, simple d'ailleurs, du personnage mystérieux dont il voulait pénétrer les secrets. A dix heures, pour ne pas abuser de la complaisance de son partenaire et se ménager ses faveurs pour une autre occasion, d'Avril se retira et rentra chez lui.

Le lieutenant était joyeux : il avait désormais des points de repère et pouvait se plonger dans le passé du capitaine Darad ; comme si le destin avait voulu favoriser ses recherches, les grandes manœuvres devaient avoir lieu cette année-là près de la Flèche, et le régiment, au mois de septembre, devait se transporter sur les lieux mêmes où s'était écoulée la plus grande partie de la jeunesse de Darad. D'Avril se promit de profiter de cette heureuse circonstance, et, en attendant, il s'arrangea de manière à se rapprocher de plus en plus du capitaine et à s'en faire aimer. Ses secrètes sympathies lui rendaient d'ailleurs ce rôle plus facile et plus agréable qu'à tout autre.

A partir de ce jour, le lieutenant passa de longues heures avec les capitaines Darad et Morel, jouant aux échecs et fumant en silence. Le mess entier était dans le complot, et l'on admirait l'adresse et la ténacité du jeune homme, sans pénétrer le motif secret qui le poussait à agir de la sorte.

(A suivre.)

CH. SAINT-MARTIN.

Il nous tombe sous la main une curieuse statistique, indiquant le nombre des chalets des montagnes vaudoises. Ce nombre, qui s'élève à 980, se répartit comme suit entre les divers districts :

Aigle	62
Aubonne	18
Cossonay	18
Grandson	46
Lavaux	1
La Vallée	230
Nyon	74
Pays d'Enhaut	306
Orbe	80
Ormonts	85
Vevey	28
St-Croix	32
Total.	980

Réponses et questions.

Solution du passe-temps de Samedi :

M A R S A L
A R I U S
R I R E
S U E
A S
L

Ont deviné : MM. D.-F. Grandjean ; Pavillon ; Nicati ; G. Cuénoud ; F. Niffnegger ; L. Demont ; Cercle Payerne ; Sauvant ; H. Golay ; Cercle Plainpalais ; Wuilleumier ; Champ-Renaud ; E. Nicod ; G. Duparc ; A. Piguët ; Benoit ; H. Piguët ; Pelletier ; Chatton ; Bollinger ; E. Favre ; J. Matthey ; Bartré ; Kock ; L. Meyer ; E. Bastian ; J.-H. Jeaneret, à Neuchâtel. — La prime est échue à ce dernier.

Problème.

Dans le non bre incomplet 3256.7, le point tient la place d'un chiffre supprimé. Déterminer ce chiffre, sa-

chant que le nombre complet est égal à la différence de deux nombres A et B, restant inconnus, et que les chiffres de B sont ceux de A écrits dans un ordre inverse.

Prime : Un objet utile.

Boutades.

Un jour de foire, dans un village du Jorat, une batterie s'engagea entre quelques paysans sous l'influence du vin nouveau. Un de ceux-ci, violemment frappé, resta assez longtemps sans connaissance sur le pavé. Les gendarmes étant arrivés, lui demandèrent :

— Qui vous a arrangé de cette façon ?

Le patient, craignant sans doute d'être conduit au violon, répondit en patois : *Ye ne sé pas, n'étai pas que quand cein est arrevé.* (Je ne sais pas, je n'étais pas là quand la chose est arrivée.)

Bébé est fort en arithmétique.

— Voyons, lui dit son oncle, sais-tu les quatre règles ?

— Oh ! oui...

— Eh bien ! voilà ; je vais te donner, à partir d'aujourd'hui, deux sous tous les jours ; combien auras-tu le dimanche ?

Bébé réfléchit, puis au bout d'un instant :

— J'aurai rien, j'aurai tout bouloité.

Calino sort très tard de chez un ami peu fortuné. Celui-ci lui donne un bout de bougie pour descendre l'escalier. Arrivé au bas, Calino songe :

— Il reste encore un bon bout qui peut servir au pauvre diable...

Et il remonte la bougie.

Fragment de dialogue entre deux hommes d'affaires :

— Eh bien ! mon cher, cette Société que vous avez eu tant de peine à constituer l'an passé, que devient-elle :

Elle marche parfaitement... je crois que nous ne tarderons pas à appeler le cinquième quart !

THÉÂTRE. — On sait qu'au début de notre troupe, le Maître de forges a fait salle comble et a eu le plus grand succès. L'annonce de cette superbe pièce de G. Ohnet, pour *demain dimanche*, ne peut donc manquer d'être accueillie avec grand plaisir et d'attirer un nombreux public.

Rideau à 8 heures.

Jeudi, 28 octobre : **Tricoche et Cacolet**,
vaudeville en 5 actes.

L. MONNET.

TIMBRES-POSTE SUISSES

de 1851 à 1863,

achetés aux plus hauts prix !

Kirchhofer et Champion,

11, Lévrier, Genève.

Achat de tous timbres et collections.

O.L. 207 G.